

CONNAITRE LES SITUATIONS DE BLOPAGE QUI DOIVENT NECESSITER L'INTERVENTION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE

Article	Hypothèse visée	Demandeur à l'action	Procédure	Personne désignée	Missions dévolues
46	Défaut de nomination du syndic en AG	Un ou plusieurs copropriétaires ; un ou plusieurs membres du conseil syndical; maire de la commune ou président de l'EPCI	Président du Tribunal ou ordonnance sur requête	TJ, Syndic « judiciaire »	Administration de la copropriété (dont, convocation AG) + missions particulières + faire nommer un nouveau syndic
47	Syndic dépourvu de syndic pour une autre raison que le défaut de nomination en AG	Tout intéressé	Président du Tribunal ou ordonnance sur requête	TJ, Administrateur provisoire	Référence bancaire, documents et archives + convocation AG
47-1	Destruction immobilière, expropriation	Tout intéressé	Président du Tribunal judiciaire	Mandataire ad hoc	Opération de liquidation du syndicat
48	Défaut de nomination des conseillers syndicaux en AG	Syndic, un ou plusieurs copropriétaires	Président du Tribunal ou ordonnance sur requête	TJ, Membres du conseil syndical	Mission de conseillers syndicaux
49	Empêchement ou carence du syndic	Tout intéressé	Président du Tribunal judiciaire en matière de référé	Administrateur ad Hoc	Mission art. 18 de la loi sauf limitation expresse
49-1	Empêchement ou carence du syndic	Un ou plrs copro représentant 1/4 copropriété	tribunal judiciaire selon la procédure accélérée au fond	Mandataire ad hoc	Mission art. 18 de la loi sauf limitation expresse
50	Défaut de convocation l'AG par le syndic	Tout copropriétaire	Président du TGI en matière de référé	Habilitation copropriétaire ou mandataire de justice	Convocation AG et éventuellement, présidence AG
	Indivision, démembrement de copropriété	Indivisaire, NP ou Usufruitier	Tribunal judiciaire	Mandataire commun	Représenté l'indivision

